



AVIS DE SCRUTIN

Scrutin par moyen technologique uniquement

Désignation au conseil d'administration du
Centre intégré de santé et de services sociaux
de Chaudière-Appalaches

Poste : Conseil des infirmières et infirmiers (CII)

Conformément aux dispositions de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (RLRQ, chapitre O-7.2), un avis est donné aux membres du CII afin de procéder à la désignation d'une personne au conseil d'administration.

La période de scrutin, qui aura lieu par moyen technologique uniquement, se tiendra du 21 octobre 2022, 16 h au 10 novembre 2022, 16 h.

Liste des candidats

Nom	Milieu de pratique	Fiche d'information
Lise Falardeau	CLSC – Santé au travail	 https://bit.ly/3MLq9Qa
Catherine Pépin	Soins infirmiers spécialisés Clientèle jeunesse et étendue de la pratique	 https://bit.ly/3yTojqu

Modalités de scrutin

Le votant doit :

- ✓ Cocher son choix pour un candidat sur le bulletin de vote électronique
- Les personnes inscrites sur la liste des membres du collège CII recevront un avis de scrutin par courriel. Dans celui-ci, il sera possible de voter en cliquant sur le lien URL prévu à cette fin.

Liste des membres du CII



<https://bit.ly/3r9WYfB>

Dépouillement des votes

Le dépouillement des votes est public et il se tiendra :

Date	10 novembre 2022	Si vous désirez participer à ce dépouillement en virtuel, veuillez confirmer votre participation en écrivant à : ca.ciSSsca@ssss.gouv.qc.ca
Heure	18 h	
Lieu	Siège social 363, route Cameron Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2	

Renseignements supplémentaires

Nom de la présidente du processus de désignation :
Numéro de téléphone :
Courriel :

Marie Pier Vachon
418 386-3516
ca.ciSSsca@ssss.gouv.qc.ca